

## LES 10 ANS D'EMRYS : LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES OFFRE UN ACRONYME (PARTIE 2)

Rappel :

**EMRYS** est née sur les cendres de **LYONESS**, société implantée en Europe en 2009, et elle défraye la chronique depuis 10 ans jusqu'au dépôt de bilan fin 2023. Et n'oublions pas son système pyramidal révélé par la Cour européenne en 2015.

**EMRYS** célèbre ce 14 septembre 2024 au **Casino de Paris** ses 10 ans d'existence. Auto-laudations et paillettes à gogo seront au rendez-vous.

Le **Réseau Anti-Arnaques**, pour sa part, souffle ses 16 bougies et a souhaité contribuer à cette commémoration **EMRYS**.

Avouons-le : les Relations entre **EMRYS** (ainsi que son vénéré dirigeant et ses groupies) et le **Réseau Anti-Arnaques** sont des plus tendues :

- **EMRYS** s'attache à son modèle idéal où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes (et fonctionne ainsi en mode « opinion » avec un recours au déni)
- Le **Réseau Anti-Arnaques** s'attache à énoncer des faits et à poser les questions qui fâchent, en favorisant l'information des adhérents et clients.

**EMRYS** peut être l'acronyme de :

Egocentrisme

Manipulation

Réactions

Youpi

SOS

**YOUPI !**

L'optimisme est de rigueur au sein d'**EMRYS**.

Toutes les créations d'**EMRYS** font l'objet d'effets d'annonce, avant même que le concept ne soit réellement autorisé ou opérationnel. L'amnésie règne au sein d'EMRYS : c'est pourquoi le Réseau anti-arnaques a souhaité dresser le bilan dans cette coopérative qui ressemble de plus en plus à une holding à tiroirs plus ou moins bien remplis :

**EMRYS ENERGY** : une mise en place annoncée depuis 2018 !

**EMRYS IMMOBILIER** : un Président autoproclamé et le cuisant échec en 2023 du rachat de l'hôtel restaurant boîte de nuit à Annecy

**EMRYS MOBILE** : ses activités sont dans le viseur de l'**ARCOM** et de l'**ACPR**

**PHINEO** : le prestataire de « La formation enchantée » a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en mai 2023

**EMRYS PAY** : un montage anglais a été initié pour tenter d'échapper à la réglementation française

**EMRYS ASSURANCES** : un mirage qui persiste depuis 2022

**EMRYS MARKETPLACE** : le projet est gelé depuis 2019

**EMRYS NÉOBANQUE** : chacun attend encore la fameuse néo-banque qui devait devenir la n° 1 dans son secteur en 2025.

Seule **EMRYS NUTRITION** semble tirer son épingle du jeu.

Le Président émérite a même osé formuler des prévisions pour 2053 :

« la cryptomonnaie **EMRYS Coin** est devenue une monnaie incontournable. »

« **EMRYS**, la première banque coopérative mondiale. »

À plus court terme (2025) : « **EMRYS** atteindra le milliard de chiffre d'affaires. »

## **S COMME S.O.S**

Le navire **EMRYS** navigue mais, avec ses 10 ans d'âge, il présente de la gîte. Et les récifs ne manquent pas.

## Rébellion dans les rangs des leaders

La gratuité de la carte d'adhérent a bousculé les convictions et les intérêts des leaders qui, de ce fait, sont bien désenchantés depuis le mois de mai. D'où une intervention forcée du Président sur le style « Je vous ai compris » en marge du séminaire « Retraite leaders » organisée fin août 2024 en Tunisie : *« Nous ne sommes pas aveugles et insensibles aux frustrations actuelles du réseau. Nous sommes entre deux phases d'évolution. Vous voyez ce qui manque, ce que vous avez perdu. Vous ne voyez pas encore ce que vous avez gagné. Toutes vos observations ont été vues, entendues, comprises. La phase 3 à venir sera exceptionnelle. »*

## Procédures judiciaires pendantes... et perdantes

Le fameux dossier d'enquête paru dans **QUE CHOISIR ARGENT** avait provoqué la colère du dirigeant **EMRYS**, surtout après le refus d'insertion d'un droit de réponse. Jugement en première instance, arrêt de la Cour d'appel, arrêt de la Cour de cassation : les recours d'**EMRYS** ont tous échoué. Le Président, mauvais perdant, avait déclaré : « La Cour de cassation) a été escroquée par **QUE CHOISIR !** »

**EMRYS** s'était attaqué à une lanceuse d'alerte qui dénonçait les pratiques internes. Dans les trois étapes (première instance, appel puis cassation) les magistrats ont donné raison à cette lanceuse d'alerte. Notons que le Président d'**EMRYS**, si offensif pour lancer une véritable « fatwa » sur les réseaux à l'encontre de cette lanceuse d'alerte, se révèle beaucoup moins motivé pour informer les membres de la coopérative de ces issues défavorables et, surtout, des conséquences juridiques engendrées.

Décidément, malgré les atermoiements d'**EMRYS** et de son staff, factuellement la justice leur donne tort.

## Le glissement tunisien

Qu'est donc devenue la coopérative 100 % sociale et solidaire qui revendiquait son activité française ? Le transfert d'activités en Tunisie (notamment **EMRYS PAY** et **EMRYS MOBILE** sans oublier une partie du SAV)

est significatif par le biais de la société **GAUVAIN SUPPORT INTERNATIONAL** portée par **Sana LABBAWI**, jeune inconnue et certainement douée, et nouvelle épouse de **Wilfried RIVIÈRE** qui a abandonné ses fonctions. Du reste chaque membre est en droit de s'interroger sur les motifs de cette « dépossession. »

Du reste, le Président apparaît bien plus serein hors de France, allez donc savoir pourquoi...

### Le pépin fiscal qui perdure.

Il existe des mentions qui font tache au registre du commerce et des sociétés : une dette fiscale de 934 035 € inscrite le 28 janvier 2022, une autre de 824 385 € le 27 juillet 2022.

### Le concept de la carte cadeau totalement dépassé

**EMRYS** s'accroche à son produit aussi historique que fétiche. Mais son Président devra prendre en compte un principe de réalité : la carte cadeau en MLM est un concept en voie d'extinction. En fait, **EMRYS** est destiné à se convertir au cash back, mais cela se fera dans un marché déjà dynamique et concurrentiel.

### La mode des souscriptions

2021 : **EMRYS** organise une souscription pour une pub qui n'a jamais vu le jour. Mais où sont donc passés les fonds collectés ? Selon **Wilfried RIVIÈRE**, le montant ainsi recueilli aurait été investi en matériel...

2024 : Une nouvelle souscription est lancée. Cette fois, elle aboutit à un spot minimaliste associé à la météo des plages sur **BFM TV** (du 1<sup>e</sup> au 14 juillet 2024) : « **EMRYS LA CARTE**. Retrouvez la météo des plages avec la coopérative de consommateurs solidaires qui améliore votre pouvoir d'achat. » Et voilà parti en fumée un budget de 100 000 €. Et pour quel résultat ? Heureusement, la grande qualité des emrysiens est leur capacité à avaler les pilules.

Joie, effusions, ambiance de fête, perspectives extraordinaires seront de mise ce week end au Casino de Paris. Mais les mois à venir seront bien moins festifs.

Rendez-vous fin octobre 2024 pour un premier bilan.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))